

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

SOMMAIRE :—Les fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada—La mort de S. G. Mgr Szeptycki, O.S.B.M.—La consécration au Sacré-Cœur—Feu le R. P. Jules Decorby, O.M.I.—Les développements de la paroisse Saint-Alphonse de Winnipeg—Les restes mortels de Dom Benoit—La plaie des mariages mixtes—Dans le sens de nos origines—L'influence de la Franc-Maçonnerie—A l'Académie Sainte-Marie—La médaille-scapulaire—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

VOL. XV

1 NOVEMBRE 1916

No 21

LES FÊTES DU TROISIÈME CENTENAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA FOI AU CANADA

Nos lecteurs ont déjà lu le compte rendu des belles fêtes qui ont marqué le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada. Comme toujours Québec a fait royalement les choses. Un nouveau monument, don du clergé et des fidèles du pays, a été érigé en commémoration et en reconnaissance de l'ineffable bienfait apporté il y a trois siècles par les premiers missionnaires Récollets: Denys Jamet, Joseph Le Caron, Jean Dolbeau et Pacifique Duplessis.

Le cadre de notre revue ne nous permet même pas de résumer ce que l'art, la poésie et l'éloquence ont fait, dans les jours inoubliables des 16 et 17 octobre, pour faire revivre le grand événement et le glorifier d'une digne manière. Nous ne pouvons que glaner quelques épis de la moisson dorée épanouie sur le sol de Québec en cette circonstance. Puissent ces épis constituer la gerbe de la reconnaissance des églises de l'Ouest canadien, toutes filles de la glorieuse église mère de Québec et représentées à ces fêtes par deux de leurs pontifes, le métropolitain de l'église séculaire de Saint-Boniface et l'archevêque élu et consacré de la nouvelle église de Winnipeg.

ROME, FRANCE ET CANADA

A Sa Sainteté le Pape Benoît XV, Rome.

Les catholiques du Canada, fidèles et clergé, réunis à Québec pour y célébrer le troisième centenaire de l'établissement de la foi en

ce pays par les missionnaires Récollets, offrent à Sa Sainteté Benoît XV l'hommage de leur filiale vénération, l'assurance d'un attachement à l'Eglise fortifié par trois siècles de lutttes et de dévouement, et implorent une bénédiction paternelle qui les confirmera dans leurs bonnes dispositions.

Cardinal BÉGIN.

Au Cardinal Bégin, archevêque de Québec.

Le Saint-Père, agréant les sentiments de filiale vénération dont le télégramme de Votre Eminence est le témoignage éloquent, renouvelle aux évêques, au clergé et aux fidèles du Canada l'assurance de sa paternelle bienveillance, et bénit de grand cœur ses fils réunis à Québec pour les fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi catholique au Canada.

Cardinal GASPARRI.

* * *

*Au Révérendissime P. Séraphin Cimino,
Général des Franciscains.*

Réunis autour du monument qui nous rappellera toujours le glorieux apostolat des premiers missionnaires du Canada, les Franciscains, fidèles et clergé offrent au très digne successeur de saint François, pour lui-même et pour l'Ordre Franciscain, l'hommage de leur respect et de leur reconnaissance.

Cardinal BÉGIN.

Au Cardinal Bégin, Québec.

Le Général des Franciscains remercie Votre Eminence, le clergé et les fidèles, souhaite prospérité au Canada et présente ses hommages.

Séraphin CIMINO.

* * *

D'une lettre de Son Eminence le Cardinal Amette, archevêque de Paris, nous détachons les paragraphes suivants:

Vous voulez bien rappeler que vos premiers apôtres sont partis de la capitale de la France: c'est donc pour Paris un titre d'honneur dont il est justement fier.

Il ne me sera pas possible, à mon grand regret, d'assister à vos fêtes, et je crains que les douloureuses circonstances présentes ne me permettent pas non plus de m'y faire représenter. Mais je serai de cœur avec le vénéré cardinal archevêque de Québec et avec vous, pour rendre grâce à Dieu d'avoir jeté la semence de la foi dans une

terre si fertile et pour lui demander de conserver toujours cette foi et de la rendre de plus en plus vivante et féconde dans votre cher pays.

Nous sommes heureux et reconnaissants de voir vos compatriotes combattre à cette heure avec nos armées pour la grande cause de la civilisation chrétienne et cimenter ainsi par leur sang les liens qui unissent à jamais le Canada et la France.

* * *

Autour du monument de la foi, dévoilé par Son Eminence le cardinal Bégin et Son Excellence le lieutenant-gouverneur Leblanc, prirent tour à tour la parole Son Eminence, Son Excellence, Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province, Sir A.-B. Routhier, président du comité, et Son Honneur M. H. E. Lavigneur, maire de la ville.

A L'UNIVERSITÉ LAVAL

De cette séance de l'Université Laval, à laquelle l'éloquence, la poésie, le chant et la musique s'étaient donné rendez-vous, nous voulons faire mention très honorable du poème de M. William Chapman: *Les Pionniers de la Foi*, et de la page d'histoire évoquée avec un lyrisme si touchant par M. l'abbé Camille Roy. Et — personne n'en sera surpris — nous tenons à répercuter dans les plaines de l'Ouest les accents de clairon qu'a fait résonner le vaillant archevêque auxiliaire de Québec. Nos citations forcément brèves ne pourront reconstruire la trame du discours, mais elles n'en demeureront pas moins pour les *blessés* du Manitoba autant de mots d'ordre gravés en style lapidaire.

DEPOSITUM CUSTODI: *Peuple canadien, garde le dépôt de la Foi*. . . Conservons les œuvres de notre foi, mœurs honnêtes, sobres, simples, décentes, modestes.

Traditions si nombreuses et si belles; culte de la croix, sanctification du dimanche, discipline, vie simple, fécondité providentielle du foyer canadien, *esprit d'apostolat*, surtout caractéristique de notre race: Récollets, Jésuites des premiers temps de la colonie, Oblats qui viennent d'écrire dans l'Ouest l'une des plus belles pages de l'apostolat catholique canadien, tout nous proclame peuple d'apôtre. Soyons prêts à remplacer au besoin dans les régions infidèles ces missionnaires que la guerre européenne leur a ravés.

Conservons les remparts de notre foi: le sol, la langue maternelle, l'école, le clergé.

1. *Notre sol*. . . Achever de conquérir le sol, par un système de colonisation qui attire l'homme à la terre; donner à l'agriculture

l'importance, l'impulsion, l'orientation, les avantages qui attachent à la terre ceux qui y sont, et qui y ramènent ceux qui l'ont désertée; voilà le programme à suivre pour garder notre héritage. Que le commerce et l'industrie nous échappent en partie, le mal n'est pas irréparable. Que le sol nous échappe: c'est la ruine, c'est le dénouement lamentable d'une belle épopée, c'est la chute d'un rempart où s'abrite notre foi.

2. *La langue.* Le verbe est l'instrument providentiel qui garde et propage la foi. — *Fides ex auditu.* Pourquoi serait-il téméraire d'affirmer que la langue d'un peuple est le rempart de sa foi? Ce n'est pas le seul, mais c'en est un. Il y en a que pareille affirmation paraît étonner et laisse incrédules. Ignorent-ils donc que le verbe c'est une âme qui palpète sur les lèvres, la forme matérielle que prennent ses sentiments et ses pensées? Il est utile, agréable de savoir plusieurs langues, pour relations sociales, pour échange d'idées commerciales ou industrielles. Mais quand le cœur est remué à certaines profondeurs, il n'y a qu'un verbe qui puisse exprimer ses émotions: c'est le maternel. Quand l'âme monte sur certains sommets, elle oublie les langages dont elle a pu se faire une parure d'occasion, elle ne sait plus parler qu'une langue, celle qui lui a annoncé le don de Dieu, celle par où lui est apparue l'âme d'une mère! Il y a des choses que l'on ne peut dire à Dieu que dans la langue où l'on a formulé ses premières prières; il y a des choses qu'on ne peut dire aux hommes que dans la langue de sa patrie. Donc, que la langue soit gardienne de la foi, c'est un sentiment qui défie toutes les contradictions, c'est une de ces raisons du cœur, que la raison peut ne pas connaître, mais qu'elle n'a pas le droit de nier.

Il est opportun de mettre cette vérité en relief dans un jour comme celui-ci, et dans des temps comme ceux où nous vivons. *Depositum custodi.* Il a déjà fallu dans le passé, il faut encore, à l'heure présente, se battre pour défendre ce rempart de notre foi.

Envoyons vers ceux qui luttent au rempart nos vœux de courage et de victoire. Donnons-leur tout l'appui moral et matériel dont ils ont besoin et qu'ils méritent. Et puis ne nous endormons point dans la sécurité relative où nous vivons. Aimons notre langue; aimons-la pour tous les services qu'elle a rendus à notre foi; aimons-la pour tous les sacrifices qu'elle nous a coûtés; aimons-la pour la protection qu'elle nous assure, et gardons-la comme la part intangible de notre héritage.

3. *L'école.* Quant on veut savoir où sont les remparts de la foi il suffit de voir où se portent les assauts de l'ennemi. Or, il n'est guère d'institution plus attaquée que l'école. La haine fait rage autour de ce rempart; elle monte à l'assaut avec un ensemble, avec une ardeur, avec des méthodes qui font voir le prix qu'elle attache à la prise de cette forteresse.

C'est à l'école que se joue le sort des nations, aujourd'hui. C'est là que se forme l'âme d'un peuple, et cette âme appartient à qui est maître de l'école.

L'enseignement, surtout le primaire, a pris un essor considérable. Il convient de s'en féliciter et d'en féliciter ceux qui y ont contribué, d'autant plus qu'en cette marche en avant, l'enseignement n'a pas dévié de la sage orientation qui lui fut donnée au début. Seulement, ayons les yeux ouverts. Chez nous, (*ce paragraphe s'applique particulièrement à la province de Québec*) comme chez les autres, l'école est le point de mire: c'est là que vise la haine anticléricale. Discrètement encore, mais opiniâtrément, l'ennemi cherche à gruger le rempart. La truelle est à l'œuvre, qui travaille à désagréger le mortier et défait les joints. En d'autres termes, des idées fausses, dangereuses, minent sourdement l'opinion publique, et font brèche à l'enseignement catholique. Cet enseignement, il faut en imprégner notre législation scolaire, nos programmes d'étude; il faut s'en inspirer dans toutes les réformes et dans tous les progrès légitimes. On parle beaucoup des droits de l'enfant à une instruction qui lui permette de ne pas se tromper dans la grande affaire de son salut. Gardons-nous de certains engouements. Adaptions bien l'école aux besoins de l'enfant; cela vaut mieux que de vouloir adapter l'enfant aux exigences de l'école. Et surtout laissons bien à l'Église la place qu'elle doit avoir et qu'elle a dans l'école. C'est la condition essentielle pour que l'école reste chez nous rempart de la foi.

4. *Le clergé.* Seul défenseur lorsque les 60 000 colons canadiens abandonnés par la conquête voyaient la noblesse canadienne repasser les mers. Seul et victorieux rempart de la foi, lorsque la protectante Angleterre organisait sa nouvelle colonie avec l'intention bien manifeste de la faire apostasier. Seul gardien et seul soutien de l'école, de la langue, des institutions canadiennes-françaises et catholiques, le clergé fut véritablement le sauveur de la race et de la religion.

Le bien qu'il a fait, il peut et veut toujours le faire; il lui faut l'estime et le respect du peuple. Ne souffrons donc rien de ce qui le lui enlève. Faisons-lui large sa place dans notre vie sociale. N'écou- tons pas ceux qui trouvent que le clergé s'occupe de beaucoup trop de choses; qui veulent l'enfermer dans je ne sais quel domaine étroit, dont ils ont la complaisance de lui tracer eux-mêmes les limites; qui en feraient volontiers un de ces saints de verrières, auréolé, brillant si l'on veut, mais emprisonné sur cette hauteur d'où il ne peut descendre pour se mêler à la foule. Suivons ses enseignements, qui sont vérité et vie. Alors, à ce grand avertissement de notre histoire, *Depositum custodi*, nous aurons le droit de répondre en toute vérité: *Fidem servavi.*

MANIFESTATIONS DE LA JEUNESSE

Le deuxième jour fut consacré aux manifestations de foi des enfants et des jeunes gens *L'action Catholique* a dit dans un premier Québec combien édifiants furent les serments de la jeunesse renouvelés aux pieds de Son Eminence le Cardinal et combien réconfortantes les paroles tombées des lèvres des orateurs qui lui adressèrent la parole. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface fut au nombre de ces derniers l'avant-midi et le soir. Nous ne saurions donner une idée plus complète de ses discours qu'en reproduisant le court article suivant du *Devoir* résumant celui du soir à la manifestation de l'A. C. J. C. :

Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a prononcé, mardi soir, à Québec, un discours que les dépêches ont à peine signalé — à cause, vraisemblablement, de l'heure tardive où l'énergique prélat a pris la parole. Il faut y revenir, car ces paroles rappellent tragiquement les circonstances où sont nos compatriotes de là-bas et l'irréductible volonté de leur chef religieux.

Mgr Béliveau a marqué le caractère de la lutte, les relations de la foi religieuse et de la langue maternelle. le droit de premier occupant des Canadiens-français. etc.; puis de cette voix grave, un peu lente, qui porte une aussi magnifique énergie que le verbe fougueux d'un Langevin, il a dit (nous citons le compte-rendu de *L'action Catholique*) :

“ Je ne voudrais pas mêler à la joie de ce soir une note triste; nous ne voulons pas nous plaindre, mais nous aurions raison de le faire. Un coup de vent a passé sur notre province qui a emporté tout ce que nous avons de plus cher. Notre foi n'est peut-être pas menacée immédiatement, mais elle l'est quand même. Nous nous défendrons, c'est un devoir: nous ne pouvons pas être traîtres à notre foi. On a reproché à certains talents sympathiques à notre cause d'avoir voulu employer des moyens trop violents dans la revendication de nos droits.

“ Eh bien, nous avons essayé d'un autre remède. Depuis un an, nous ne disions rien et l'on en a profité pour faire table rase de tous nos droits à la langue française.

“ Légalement, si l'on peut appeler cela une loi, nous n'avons plus rien; en fait, nous gardons et nous garderons à nos risques et dépens notre langue sur les lèvres de nos enfants. Nous irons jusqu'au bout, jusqu'à la mort, si c'est nécessaire.

“ Nous ferons tout notre devoir avant de crier au secours! mais nous ne nous lairserons pas égorger sans le faire savoir au pays!”

C'est la répétition, sous une forme différente, des paroles énergiques prononcées du haut de son trône épiscopal par le jeune pré-

lat, lorsqu'il prit formellement possession du lourd et glorieux héritage de Mgr Langevin: c'est l'écho de cet admirable discours d'Ottawa qui fit passer un frisson d'enthousiasme sur les congressistes venus de toutes les parties de l'Ontario pour organiser la défense de leur langue.

Ce sont des paroles de chef, et tous les Canadiens-français soucieux de l'avenir de leur race y applaudiront avec la volonté d'aider, dans toute la mesure de leurs forces, ceux qui luttent aux avant-postes manitobains.

A la fin de son discours, Mgr Béliveau a laissé entendre qu'un jour pourrait venir où il leur faudrait faire appel au secours de la province-mère. Ce jour-là, l'archevêque de Saint-Boniface peut en être assuré, sa parole trouvera dans Québec un retentissant écho.

LA MORT DE S. G. MGR SZEPTYCHI, O. S. B. M.

L'une des tragédies de la guerre présente est la mort de S. G. Mgr André-Alexandre Szeptychi, archevêque de Lemberg et métropolitain des Ruthènes de Galicie, annoncée par les journaux des Etats-Unis. Lorsque les Russes envahirent la Galicie et entrèrent dans Lemberg au cours de l'automne de 1914, ils le firent prisonnier et l'envoyèrent en Russie, où il fut interné à Kiev. Divers efforts furent vainement tentés pour obtenir sa remise en liberté. Feu S. G. Mgr Ortynski, évêque ruthène des Etats-Unis, adressa au Czar une supplique demandant de lui permettre de venir en ce pays. Cette supplique demeura sans réponse. Les journaux racontent qu'il avait récemment obtenu la permission de s'adonner à des travaux littéraires, mais la réclusion mina sa santé, ébranla sa robuste constitution et finalement le conduisit au tombeau.

L'archevêque défunt, victime de son attachement à la foi romaine et à son peuple qu'il refusa d'abandonner lors de l'invasion russe, appartenait à une très ancienne famille ruthène qui avait donné plusieurs évêques à l'Eglise et qui était peu à peu passée au rite latin au XVIIIème siècle. Il reprit le rite oriental en entrant dans la nouvelle Congrégation des Basiliens réformés, œuvre dont il fut l'âme. Il refusa d'abord l'épiscopat pour pouvoir travailler davantage à l'affermissement de la réforme basilienne, mais élu évêque de Stanislawow le 19 juin 1899, il fut sacré sur l'ordre formel de Léon XIII. Le 17 décembre 1900 il fut promu au siège métropolitain de Lemberg et intronisé le 17 janvier suivant. Il avait fondé près de sa ville métropolitaine une laurie où il s'efforçait de faire revivre les institutions monastiques de saint Théodore Studite. La province ecclésiastique ruthène, dont il était le chef, comprenait trois éparchies ou diocèses avec 3 195 000 fidèles, 3 320 églises ou chapelles et 2 300 prêtres.

La domination russe en Galicie crée un angoissant problème pour la survivance de la vraie foi chez ces millions d'âmes.

On se rappelle que la présence de cet illustre archevêque au Congrès eucharistique de Montréal en 1910 fut très remarquée et produisit une excellente impression. A l'issue du congrès il visita ses coreligionnaires des Etats-Unis et du Canada. Il arriva à Winnipeg le 8 octobre et en repartit le 20 novembre, après avoir employé cette période de temps à visiter les principaux groupes ruthènes de l'Ouest, à leur rappeler les grandes vérités de la religion, à catéchiser les enfants et à entendre les confessions jusqu'à des heures avancées de la nuit.

Né le 29 juillet 1865, le regretté prélat n'avait donc que 51 ans. Il est mort prématurément victime de l'épouvantable guerre qui accumule chaque jour tant de ruines de tous genres.

R. I. P.

LA CONSECRATION AU SACRÉ-CŒUR

Les journaux de la province de Québec nous apportent assez souvent, depuis quelques mois surtout, le récit fort édifiant de bénédictions de monuments au Sacré-Cœur et de consécrations de paroisses à ce même Cœur divin, qui a fait les magnifiques promesses que l'on sait à ceux qui l'honorent et se consacrent à lui d'une manière spéciale. Dimanche, le 15 octobre, Mgr Forbes bénissait un de ces monuments dans sa ville épiscopale de Joliette. Le dimanche suivant, Mgr Cloutier en bénissait un autre à Saint-Barnabé, l'une des paroisses de son diocèse, après en avoir érigé un, ces années dernières, dans sa bonne ville des Trois-Rivières.

A côté de ces monuments, qui se dressent déjà à maints endroits, se développe un mouvement né d'une même inspiration: celui de la consécration des familles et des paroisses au Sacré-Cœur. A une heure déterminée, un jour indiqué du haut de la chaire, les cloches de l'église se mettent en branle. Toutes les familles de la paroisse s'agenouillent et le chef de chacune lit une formule de consécration. Des images spéciales, au bas desquelles sont inscrits les noms et la date, sont appendues au mur. Elles y demeurent comme un souvenir de la consécration et un gage de la protection spéciale de Notre Seigneur.

Non contents de cette consécration déjà si belle des familles de toute une paroisse au Sacré-Cœur, les apôtres de la grande dévotion prêchent la consécration de chaque paroisse de la province par ses représentants officiels: maires et présidents de commissions scolaires. « La liste des paroisses qui répondent à l'appel de Notre Seigneur et

le reconnaissent publiquement comme roi, s'allonge chaque jour," écrivait le 20 octobre dans *Le Devoir* l'un des ardents apôtres de cette croisade. " Bientôt, on comptera celles qui n'auront pas fait le geste salutaire. Elles seront le petit nombre, la minorité tendant à disparaître peu à peu et permettant déjà de dire: tout le Canada français s'est consacré au Sacré-Cœur."

Pour que la dernière assertion soit littéralement vraie, il faut que le mouvement qui entraîne les familles et les paroisses vers le Sacré-Cœur franchisse les limites de la province de Québec, puisque le Canada français s'étend bien au-delà de ses frontières. Il faut qu'en passant par l'Ontario bilingue il envahisse nos plaines de l'Ouest et y rayonne de proche en proche. Ce geste autorisera pour notre race en proie à tant de luttes, pour sa survivance, pour son développement, pour le triomphe de ses causes justes, les plus fermes espoirs.

La *Ligue du Sacré-Cœur* de Saint Boniface, sur l'invitation de Mgr Dugas, a esquissé au cours de l'été le geste sauveur. Il convient de lui donner toute l'ampleur possible.

Nous recommandons fortement aux prêtres et aux fidèles l'opuscule du R. P. J.-P. Archambault, S. J.: *Les Familles au Sacré-Cœur*. Ils y trouveront tous les renseignements désirables sur cette importante consécration. (13 sous l'unité, 2 pour 25 sous et \$1.10 la douzaine, au Secrétariat de l'A. S. C., 101, rue Ste-Anne, Québec, et au *Messenger*, 1075, rue Rachel, Montréal.)

FEU LE R. P. JULES DECORBY, O. M. I.

Au moment où était dévoilé le monument de la Foi à Québec le lundi après-midi, 16 octobre, mourait à Saint-Boniface un missionnaire auquel nous pouvons appliquer à la lettre ces paroles que Son Eminence le Cardinal Bégin disait à l'éloge des premiers Récollets: " Ils parcoururent le pays en tous sens, suivant les sauvages dans leurs expéditions de chasse et de pêche, vivant de leur pauvre nourriture dans leur cabane, couchant sur la dure, souffrant des intempéries des saisons et des rudes climats, et cela non pas une année seulement mais toute leur vie." Voilà ce qu'a fait, toute sa vie lui aussi, le vénérable Oblat qui terminait ce jour-là un apostolat de quarante-neuf années. C'est l'histoire d'un demi-siècle de ministère très obscur, très rude et aussi très fructueux qui s'achevait. L'espace et le temps nous manquent pour la rappeler comme notre cœur le désire. Ce sera pour la prochaine livraison.

Des funérailles très simples, comme la vie qui venait de s'éteindre, mais combien touchantes, ont eu lieu au Juniorat le 18 octobre. Mgr Cherrier et plusieurs prêtres, unis à ses frères en religion, ont

rendu les derniers devoirs à cet intrépide apôtre et ses restes mortels ont été inhumés dans le cimetière de la communauté à Saint-Charles. Que Dieu accorde au plus tôt à son âme généreuse, si elle n'en jouit déjà, le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix !

LES DEVELOPPEMENTS DE LA PAROISSE

SAINT-ALPHONSE DE WINNIPEG

Il y a trois ans Mgr Langevin, dont le zèle pour la fondation de nouvelles paroisses était si remarquable — il en a fondé quatre-vingt-une pendant ses vingt années d'épiscopat — décida la création d'un nouveau foyer de vie religieuse dans la partie nord-est de Winnipeg appelée Elmwood. Il rattacha à cette nouvelle paroisse Kildonan Est, partie rurale. Il en offrit la direction aux Rédemptoristes de la province de Baltimore, qui avaient récemment remplacé leurs frères canadiens-français à Brandon, lors de la division de la province canadienne en province française et en vice-province anglaise (rattachée à celle de Baltimore). Le R. P. J.-A. Duke, alors curé de Brandon, fut chargé de visiter la localité et de faire un rapport à ses supérieurs: ce dont il s'acquitta le 16 janvier 1914.

Des arrangements définitifs ayant été conclus entre les autorités ecclésiastiques et les supérieurs majeurs de la communauté, le R. P. Duke fut nommé curé de la nouvelle paroisse, fit l'acquisition de six acres et demie de terrain et vint s'y fixer le 17 juin. Le dimanche suivant, 21, il y célébra la première messe au no 92 de l'avenue Martin. 38 personnes y assistèrent. Le Dr Raleigh donna le bois nécessaire à la construction d'une église provisoire, qui fut bientôt érigée au coin des rues Brazier et Munroe, grâce à la bonne volonté des paroissiens qui y travaillèrent dans leurs moments libres, le soir après le travail de la journée et parfois tard dans la nuit. Le 13 septembre eut lieu la bénédiction d'une cloche donnée par M. J.-B. Fortier.

Cette église provisoire a abrité les fidèles de la paroisse jusqu'au 15 octobre dernier, jour de la bénédiction du premier étage de la nouvelle église et du monastère y attenant, lequel est complètement terminé. Les plans en ont été préparés par MM. Sénécal & Papineau et l'exécution confiée aux Frères Worswick. Les travaux d'excavation furent commencés le 27 juillet 1914 et le 31, pour se rapprocher du théâtre des opérations, le R. P. Duke vint demeurer au no 260 de la rue Ottawa. Les fondations furent terminées dans l'automne.

La déclaration de la guerre européenne fit suspendre les travaux pendant l'année 1915, mais ils furent repris cette année et menés à

bonne fin. L'église mesure 115 x 50 pieds et le monastère 50 x 40. Les fondations sont en pierre et la structure en briques.

Le 31 décembre dernier, la paroisse, qui couvre une étendue de six milles du nord au sud et de deux milles et demi de l'est à l'ouest, comptait 114 familles formant un total de 630 âmes. Depuis l'arrivée du R. P. Duke, il y a eu 101 baptêmes, 20 mariages et 20 sépultures, ainsi que 83 premières communions, 7 conversions, 123 enfants et 32 adultes confirmés. Jusqu'à février dernier le R. P. Duke est demeuré seul. Le R. P. McLaughlin lui fut alors donné comme assistant et il y demeura jusqu'à la fin d'août, époque où il fut remplacé par le R. P. Baines.

Bien que située dans les limites de la ville de Winnipeg cette paroisse appartient au diocèse de Saint-Boniface, puisqu'elle se trouve à l'est de la rivière Rouge. C'est la seule paroisse anglaise comprise dans la nouvelle délimitation du diocèse.

La bénédiction de la nouvelle église et du nouveau monastère a été faite par Mgr A.-A. Cherrier, P. A., curé de l'Immaculée-Conception. Avant son érection la partie anglaise de la paroisse était rattachée à l'Immaculée-Conception et la partie française — quelques familles — à la cathédrale.

LES RESTES MORTELS DE DOM BENOIT

Nous apprenons avec une vive satisfaction que les restes mortels de Dom Benoit, décédé au cours d'un voyage en France le 20 novembre dernier, seront prochainement rapportés au Canada et inhumés à Notre-Dame de Lourdes. Les restes vénérés de ce moine aux vertus antiques, prêtre, colonisateur, écrivain, seront un signe de ralliement pour les paroisses fondées par son zèle intrépide et son grand esprit d'abnégation. Sa grande âme se réjouira profondément de cette pieuse pensée de ses anciens paroissiens et de cette heureuse translation, *Exultabunt ossa humiliata*.

LA PLAIE DES MARIAGES MIXTES

Nous reproduisons, dans son texte original, la communication suivante adressée par un curé des Etats-Unis au *Fortnightly Review*, de Saint-Louis, numéro du 1er juillet:

In your notice of Kenedy's Official Catholic Directory (Vol. 23, No. 10) you call attention to a new feature viz.: the statistics of converts for sixty-nine dioceses, and express the hope that the record may gradually be made complete. I desire to direct attention to the

number of mixed mariages recorded in the recapitulations of the dioceses of Omaha and Des Moines. No less than twenty-five per cent of all mariages contracted in the Diocese of Omaha, and more than thirty-three per cent in the Diocese of Des Moines, were "mixed." Surely, it cannot be that in these dioceses mixed mariages are encouraged by the ecclesiastical authorities! How, then, are we to account for this abnormal percentage?

Perhaps a few facts from a record which I have kept of mixed mariages coming within my personal experience as a priest will be helpful. In 1912 I was appointed pastor of a congregation numbering sixty-three families. In addition to these, I found within the limits of my parish twenty-nine "ought-to-be" families, of whom nineteen had forsaken the Church in consequence of mixed mariages. In the fall of 1915 I was given charge of my present congregation. Within approximately a five-mile limit I have twenty fallen-away families, of which sixteen are "mixed."

Did the readers of the *Fortnightly Review* ever hear of an Irish Catholic becoming a German Lutheran? I have such prodigy here, and the transformation took place when he took unto himself a Lutheran wife. He and his five children are faithful members of the German Lutheran church.

This and many similar facts go to show that mixed mariages are an evil, and those who encourage instead of opposing them, are helping to augment the leakage.

It is to be hoped that the correct number of mixed mariages in all dioceses of the United States will appear in the Official Directory for 1917. If truthfully given, the grand total will furnish food for reflection.

L'une des principales raisons pour lesquelles l'épiscopat et le clergé canadiens-français luttent si énergiquement pour conserver la langue française au sein de notre nationalité, c'est pour préserver nos fidèles de cette terrible plaie des mariages mixtes, mal endémique qui ronge les catholiques de langue anglaise du Canada autant que ceux des États-Unis. L'expérience démontre que la langue française constitue pour notre peuple un heureux préservatif contre ce chancre de la foi du grand nombre des parties catholiques qui s'allient à des protestantes.

— D'après le *Catholic Directory* de 1916, le nombre des catholiques en Angleterre et au pays de Galles est estimé à un peu moins de deux millions, soit un vingtième ou cinq pour cent de la population totale.

DANS LE SENS DE NOS ORIGINES

Frères canadiens, nés du sang des provinces que je connais bien, Anjou, Maine, Vendée, Normandie, Bretagne ou Poitou, restez dignes de cette bonne maison d'où vous sortez, la famille paysanne ancienne, la plus solide, la plus tendre, la plus laborieuse, la plus heureuse, parce qu'elle était chrétienne dans les moelles. Développez-vous dans le sens de vos origines. Et, si vous doutiez de votre noblesse, venez voir ce qui nous en reste, dans les campagnes demeurées fidèles à la foi: c'est plus beau que tous les musées de l'Europe!

René BAZIN,
de l'Académie française.

L'INFLUENCE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Employant à la fois l'audace et la ruse, la secte des franc-maçons a envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale, et commence à prendre au sein des Etats modernes une puissance qui équivaut presque à la souveraineté.

LÉON XIII (Encycl. *Humanum genus*).

A L'ACADEMIE SAINTE-MARIE DE WINNIPEG

La collation des diplômes aux élèves finissantes de l'an dernier à l'Académie Sainte-Marie a eu lieu le 13 octobre. Elles étaient onze, dont six canadiennes-françaises. Une jolie séance bilingue a été donnée par les graduées.

Mgr A.-A. Cherrier, P. A., le président de la soirée, a félicité les jeunes demoiselles dans un discours anglais et français et leur a donné de délicats et pratiques conseils.

LA MEDAILLE-SCAPULAIRE

DE LA *Semaine Religieuse* DE MONTRÉAL.

Il y a un décret récent qui règle une question importante pour toutes les personnes qui portent des médailles-scapulaires. Quand on vous a régulièrement imposé un scapulaire, celui de Notre-Dame du Mont-Carmel par exemple, vous pouvez le perdre, ou bien l'usage le rend tellement sale qu'il faut le changer. Dans ce cas, vous vous procurez un autre scapulaire, et sans le faire bénir, vous vous le passez

au cou. Vous continuez à jouir avec ce nouveau scapulaire de toutes les indulgences et grâces spirituelles attachées au port de la livrée de Marie. En est-il de même quand vous avez, au lieu d'un scapulaire de laine, une médaille-scapulaire ? En d'autres termes, si vous perdez la première médaille-scapulaire qui vous a été donnée avec l'imposition du scapulaire, pouvez-vous la remplacer sans la faire bénir par un prêtre qui en a reçu le pouvoir ? Il semblerait *a priori*, et par l'analogie des situations, que cette médaille, remplaçant le scapulaire, doive jouir des mêmes droits et être régie d'après les mêmes règles. Il n'en est point ainsi, déclare le Saint-Office. Par un décret du 10 mai 1916, cette Congrégation a répondu qu'une nouvelle médaille-scapulaire devait recevoir la bénédiction. Le décret ne parle pas de bénédiction d'un prêtre muni des pouvoirs réguliers, mais cela va de soi ; car si la bénédiction du premier prêtre venu pouvait satisfaire à la prescription, le Saint-Office l'aurait certainement dit.

Voilà donc une différence de traitement entre deux expressions d'une même dévotion, et l'on pourrait se demander le pourquoi de cette différence. Si j'avais en la chance de voir le *folio* qui accompagne ce décret et où sont énumérées les raisons qui ont milité en faveur de cette décision, je pourrais renseigner le lecteur, ou mieux, je ne pourrais rien lui dire du tout, car je me trouverais lié par le secret du Saint-Office. Mais je ne l'ai pas vu. Voici toujours ce que l'on peut imaginer à ce sujet. La médaille-scapulaire est une exception à la règle générale qui veut que le scapulaire soit un vêtement. Instituée pour en remplacer le port, elle est une exception faite *ad duritiam cordis* pour parer à certaines situations où il était difficile de porter un scapulaire de laine. Cela étant, on comprend très bien que l'exception puisse ne pas jouir de tous les privilèges de la règle et ceux qui, au lieu du scapulaire de laine préfèrent porter une simple médaille, qu'ils peuvent même au besoin mettre dans leur porte-monnaie, ne s'étonneront pas si, la médaille perdue, ils doivent faire un acte de sujétion à l'Église pour en obtenir une seconde et continuer à jouir des mêmes faveurs. La médaille-scapulaire a été primitivement instituée pour les nègres. Le pape Pie X l'a étendue à tout le monde chrétien, c'est vrai, mais comme un pis-aller. Un prélat se trouvant un jour en audience chez Pie X fut amené à lui parler d'un cas qui lui avait été soumis par un évêque. Il s'agissait de savoir si la protection surnaturelle donnée par la médaille-scapulaire durait quand celle-ci était, par exemple, non pas portée directement sur la personne, mais attachée pendant la nuit au chevet du lit. A cette question, Pie X eut un sursaut. « Non, Monseigneur, dit-il d'une voix ferme, dites bien à cet évêque que la médaille-scapulaire doit se conformer absolument aux mêmes règles que le scapulaire. Il faut porter ce dernier pour avoir la protection de la Vierge, et si on le pend la nuit au che

vet de son lit on est privé de cette protection tant qu'on reste séparé de l'objet pieux." — La médaille comme le scapulaire ne protège donc surnaturellement la personne que si celle-ci la porte sur elle. Autrement, comme la question de distance est chose, en fait de surnaturel, tout à fait relative, on pourrait très bien concevoir un habitant de Québec qui aurait sa médaille-scapulaire dans un appartement à Montréal et qui croirait ainsi être en règle avec les prescriptions de l'Eglise.

DON ALESSENDRO

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr l'Archevêque et Mgr Dugas sont revenus le 25 octobre de la province de Québec, où ils étaient allés assister aux fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la Foi.

— La Rde Mère Piché, supérieure générale des Sœurs Grises de Montréal, obligée par la maladie d'interrompre sa visite des maisons de l'Ouest à Lebrét, a pu se rendre à Saint-Boniface le 16 octobre. Après quelques jours de repos elle a repris sa visite.

— La Rde Mère Martin de l'Ascension, supérieure générale des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie sortant de charge, est devenue provinciale à Longueil, tandis que la Rde Mère Marie-Léonie, provinciale du Manitoba, est devenue supérieure à L'Epiphanie. Elle est remplacée par la Rde Mère Marie-Médard. La Rde Sœur Marie-Godfroy, ancienne supérieure de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Pierre (1895-1905) remplace la Rde Mère Marie-Laurent comme supérieure de l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface.

— Le R. P. A. Delaère, C. SS. R., le premier prêtre du rite latin passé au rite ruthène il y a plus de dix ans et qui a accompli une œuvre si apostolique dans le district de Yorkton, Sask., vient d'en commencer une semblable parmi les colonies ruthènes échelonnées entre les lacs Winnipeg et Manitoba.

— Nos vives sympathies aux Rds Frères de la Croix de Jésus, dont la maison provinciale, le noviciat et le juniorat viennent d'être détruits par le feu à Rimonski.

— La Rde Sœur Lupien, après onze ans de séjour à l'hôpital de Saint-Boniface, dont sept comme supérieure, est partie pour Montréal le 23 octobre. La partie centrale, qui relie si harmonieusement les deux ailes de l'hôpital, restera comme le grand souvenir de son administration. Le nom de celle qui doit la remplacer n'est pas encore connu.

— A une récente réunion de l'Union Nationale Métisse un comité dit de colonisation a été formé pour aider les Métis à prendre leur part du sol manitobain par voie de "homesteads" ou autrement. Nous

applaudissons de tout cœur à ce geste et nous souhaitons vivement qu'il obtienne tout le succès possible.

— L'église de Saint-Jacques de Montréal date de 1825, bien que la paroisse ne fut érigée qu'en 1866. Elle servit de cathédrale à Mgr Lartigue et à Mgr Bourget de 1825 à 1852, date de sa destruction par le feu. En 1855 Mgr Bourget alla se fixer dans l'ouest de la ville. On commença alors la construction d'une nouvelle église, qui fut bénite en 1857 par Mgr Taché. Elle brûla une seconde fois en 1858. L'on a célébré le 18 octobre le cinquantenaire de l'érection de la paroisse.

— A une récente exposition scolaire tenue à Elm Creek, où tous les élèves de la municipalité de Grey ont été invités à concourir, les élèves de l'école bilingue de Fannystelle dirigée par les Missionnaires Oblates ont brillé aux premiers rangs, "easily outdistanced all competitors," selon l'expression d'un correspondant de la *Northwest Review*, du 21 octobre. La correspondance contient les noms des élèves qui ont remporté de nombreux prix dans ce concours.

— *La Réponse*, 82, rue Bonaparte, Paris-VI. Sommaire d'octobre: L'aveu des coupables — Apologétique — Un permissionnaire qui n'était pas attendu au presbytère — Le Pape et la guerre — Sur la rumeur infâme.

— M. le caporal Georges Chavanne, de notre ville, qui avait répondu au premier avis de mobilisation en août 1914, vient de rentrer décoré de la croix de guerre. Il revient du front de Verdun, où un autre ami bien connu, M. Jean Bacuez, a eu l'œil gauche arraché par un éclat d'obus. Il nous apprend qu'il est déjà guéri et reviendra bientôt auprès de sa vieille-mère. Un troisième, M. Auguste de la Barrière, blessé en pleine poitrine en menant à l'assaut la section, dont il était sergent, le 12 février 1915, mourut treize jours après. Il recommanda au prêtre-soldat, qui lui administra les derniers sacrements, de faire savoir à sa famille et à ses amis qu'il était mort en bon chrétien.

R. I. P.

— Mme Louis Gagnon, née McKay, décédée à l'hôpital de Saint-Boniface le 6 octobre, à l'âge de 52 ans. Première élève pensionnaire de l'Académie Sainte-Marie, nous raconte le R. P. Dandurand. Comme elle avait une riche dot et était recherchée en mariage par de jeunes protestants, Mgr Taché, ajoute le même témoin, l'avait placée à Saint-Charles et lui avait ménagé la connaissance de son futur époux, — alors professeur au collège — qui lui survit avec une nombreuse famille.

— Mme Joseph Milette, de Woodridge — fille de M. Abraham Guay — décédée à l'hôpital de Saint-Boniface.